



LE MOT DU PRÉSIDENT

Afin de commencer au mieux l'année 2010, nous vous présentons le premier numéro du magazine créé pour vous par les membres du conseil d'administration. Ce magazine se veut un outil de communication convivial dédié à la vie de l'association, à la chasse sous marine.

Amis pratiquants,

En septembre 2007, dans un contexte général hostile à la chasse sous-marine - menace de permis payant, développement à grande échelle des Aires Marines Protégées - une quinzaine de passionnés fermement décidés à s'impliquer activement pour la défense de notre loisir, réactivaient la FCSMP afin de se donner les moyens d'agir.

Aujourd'hui, deux ans se sont écoulés, et, parti de rien, on peut dire que nous avons fait de la FCSMP un outil de défense et de représentation de la chasse sous-marine reconnu institutionnellement à la disposition des pratiquants. Nous avons consacré l'essentiel de notre énergie à cette réalisation, laissant à notre seul site internet le soin d'assurer l'information auprès des adhérents.

FCSMP et les Aires Marines Protégées

Partout, où des pratiquants ont souhaité s'investir dans la défense de leur pratique, l'outil FCSMP a joué son rôle et leur en a donné les moyens. Ainsi, des représentants FCSMP ont pu et peuvent encore aujourd'hui s'exprimer dans la mise en place et la gestion des aires marines protégées qui se multiplient le long de notre littoral : sites Natura 2000, Parc Marins, Parcs Nationaux.

FCSMP dans la cour des grands !

Parallèlement, l'équipe FCSMP a mené un combat national qui a permis dans un premier temps d'écarter la menace de permis payant et dans un second temps d'intégrer la concertation nationale du grenelle dont l'aboutissement sera la signature de la charte d'engagement pour une pêche loisir éco-responsable dont nous sommes co-auteurs et signataires.

Cette reconnaissance institutionnelle nationale est une grande victoire de notre engagement. Victoire qui se répercutera positivement bien sûr au niveau de notre action locale mais également dans le regard que les autres acteurs du monde de la pêche récréative porteront sur nous. Ainsi dès aujourd'hui, la marque Beuchet, séduite par l'efficacité de notre action désintéressée, s'engage ouvertement à la soutenir. Des partenariats sont également en cours d'élaboration avec la FNPPSF et la FFEISSM avec qui nous devons assurer conjointement la mise en oeuvre et la promotion de la charte éco-responsable.

Ce grand pas effectué, nous allons dès maintenant nous pencher sérieusement sur un aspect que nous n'avions pu jusqu'à présent assurer pleinement : la communication, auprès du grand public mais aussi auprès de nos adhérents à la rencontre des quels nous souhaitons aller de façon plus régulière!

Ce magazine d'information FCSMP qui vous est aujourd'hui adressé est un premier pas dans ce sens. Vous y trouverez les principales actualités de nos actions en cours, ainsi que des liens vers les personnes référentes de votre région qui vous permettront d'en savoir plus sur votre actualité locale si vous le désirez....

Bien sûr, notre site internet reste à votre disposition pour connaître l'ensemble de l'actualité FCSMP et nous vous invitons à le consulter régulièrement.

**Que 2010 vous apporte de grandes joies sous-marines
et permette à tous les amoureux de la mer de la mettre encore plus en valeur.
Je vous souhaite, à toutes et tous, une très bonne et heureuse année 2010.**

Pascal Mathieu

SOMMAIRE

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Composition du Bureau

Charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco-responsable

Nos actions en 2009

Parc Naturel Marin Pertuis Charentais *Une histoire d'homme*

Quel avenir pour la CSM ? *L'interview de Christophe Margnat PDG de Beuchet*

FCSMP et les Clubs

La cotisation, les supports promotionnels

Vos contacts régionaux

Bulletin renouvellement d'adhésion

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est déroulée le samedi 24 octobre à Ollioules à 14h30.



Elodie Rouanet de l'IOPR, chargée d'étude Natura 2000 Lagune du Brusuc nous a présenté le projet. **Le rappel des différentes phases du projet démontre tout l'intérêt de notre participation aux phases de concertation et aux mesures de suivi.** D'autres collaborations futures ont été évoquées (études de prélèvements, suivis d'espèces).

La réunion s'est poursuivie avec l'**assemblée générale extraordinaire**. **Les nouveaux statuts de l'association et le nouveau règlement intérieur** profondément remaniés et réactualisés ont été présentés. Les statuts ont été adoptés à l'unanimité des voix exprimées. La validation du règlement intérieur relève des prérogatives du C.A.

Pascal Mathieu a ouvert ensuite l'**AG ordinaire** en présentant le **rapport moral** puis le **bilan des activités 2009**. Aujourd'hui, **FCSM Passion est co-signataire de la « charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco-responsable »**. **Ce texte engage les Ministères concernés et les autres parties prenantes pour les deux ans à venir.** Cette charte guidera une grande partie de nos actions. **La reconnaissance institutionnelle obtenue par l'association** apparaissant aujourd'hui acquise, nous nous efforcerons d'améliorer notre communication et fidéliser nos adhérents. Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour transformer ce formidable challenge en réussite.

Le Trésorier adjoint a ensuite présenté le bilan financier de l'année 2009. Les deux rapports ayant été adoptés à l'unanimité, il est procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration et de son Bureau.

Le Président lève la séance et convie l'assemblée au pot de l'amitié.

Le bureau FCSMP

Président : Pascal MATHIEU
Vice Président : Jean Michel PECUDE
Secrétaire : Philippe GAUTIER
Secrétaire adjoint : Olivier FERRARI
Trésorier : Philippe BEURRIER

CHARTRE D'ENGAGEMENT ET D'OBJECTIFS POUR UNE PÊCHE MARITIME DE LOISIR ÉCO-RESPONSABLE

Suite aux travaux du COMOP 12 et aux engagements du « Grenelle de l'environnement et de la mer », et face à une politique communautaire des pêches qui s'oriente de plus en plus vers un encadrement renforcé des pêches de loisir en Europe, le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes, et des négociations sur le climat ont initié **une charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche en mer de loisir éco-responsable**.

Les objectifs affichés sont les suivants :

- Assurer la durabilité de la pêche de loisir.
- Sensibiliser tous les pratiquants de la pêche de loisir aux enjeux écologiques pour maintenir les équilibres environnementaux.
- Renforcer le contrôle des pêches pour éradiquer les pratiques illégales et toutes les formes de braconnage ou de recel de produits issus de la pêche illicite.

Ces engagements reviennent au final à reconsidérer avec la participation de tous les acteurs concernés, l'encadrement de la pêche de loisir sous quelque forme qu'elle s'exerce : **embarquée, à pied, sous marine ou du bord**.

FCSMP a intégré le processus de concertation lié à ce projet, et représente donc aujourd'hui, aux côtés de la ffesm, fédération délégataire, l'usage de la pêche sous-marine dans le cadre du « Grenelle de l'environnement et de la mer ». Co-auteur et co-signataire de la charte, elle participe de façon volontaire au processus de responsabilisation des pratiques, tout en se donnant la possibilité de défendre **gratuité et équité** de façon active !

Cette charte dont la signature est programmée pour janvier, appellera la mise en place de réglementations spécifiques permettant la prise en compte des principes définis :

- Recueil de l'information sur la pêche maritime de loisir.
- Déclaration de l'activité.
- Marquage du poisson.
- Lutte contre la fraude.
- Principe de repos biologique.

Une évaluation sera effectuée après deux années de suivi.

Plus d'infos : fcsmpassion.com

NOS ACTIONS EN 2009

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Intégration à la concertation, écriture du volet PSM de la charte éco-responsable.

GRENELLE DE LA MER

La contribution FCSMP qui a été retenue dans la synthèse, a obtenue la deuxième position dans les suffrages des internautes.

AGENCE DES AMP

FCSMP a apporté sa contribution au référentiel descriptif des usages en mer.

AIRES MARINES PROTÉGÉES

Pour préserver nos zones de chasse et défendre notre passion

FCSMP intègre les comités de pilotage :

Parcs marins et nationaux

Iroise : participation aux groupes de travail usagers

Pertuis Charentais : Intégration en tant que représentant psm au comité de concertation

Calanques : participation aux groupes de travail usagers. Demande d'intégration au conseil d'administration du parc refusée

Côte Vermeille : Prise de contact avec les gestionnaires

Côte Bleue : Collaboration étude impact des pêches récréatives

Natura 2000

83 - Pointe fauconnière, Cap Sicié /Six Fours, Lagune du Brusuc ; sites d'extension en mer de Embiez / Cap Sicié, Rade d'Hyères, Corniche Varoise, Esterel Marin
- Participation aux groupes de travail du site des 3 Caps

06 - Sites d'extension en mer de Natura 2000 : Cap d'Antibes, Cap Ferrat, Cap Martin.

13 - Sites extension en mer Natura 2000 : Iles marseillaises, Baie de La Ciotat, Camargue, Côte Bleue

29 - Intégration Natura 2000 : Baie de Morlaix, Glénan
Demande d'intégration en cours sites d'extension en mer Natura 2000 Finistère (Abers, Iroise : Ouessant-Croson-Sein, Penmarc'h, Trévignon)

50 - Archipel de Chausey. Sites d'extension en mer de Natura 2000 (5 sites). Intégration comite pêche loisir Manche.

14 - Intégration comite pêche loisir Manche Nord

2A - Site extension en mer Natura 2000 Calvi Revelatta Scandola Girolata.

ENVIRONNEMENT

Opérations Nettoyage

- Baie d'Agay - Calanques propres
- Initiatives océanes (Var, Manche)

Outils de suivi

Développement du carnet de prélèvement en ligne

Collaborations

- Suivi longitudinal d'espèces exotiques : Laboratoire Environnement Marin Littoral de l'université de Nice.
- Etude impact pêches récréatives : GIS Posidonie et parc marin Côte Bleue
- Projet de collaboration avec l'Institut Océanographique Paul Ricard en cours.

COMMUNICATION

Edition et diffusion de documents

- **Outils de communication (en partenariat avec la FFESSM) qui accompagneront la mise en œuvre de la Charte éco-responsable et seront donc institutionnalisés :**
 - **Charte du chasseur sous-marin responsable**
 - **Tableaux de mailles biologiques et réglementaires**
 - Plaquette de présentation FCSMP
 - Plaquette accompagnement vente arbalètes (en partenariat avec Beuchat)

- **Outils de communication promotionnels :**
 - **Calendrier FCSMP 2009**
 - **Autocollants FCSMP**
 - **T-shirts FCSMP**

Production vidéo

- Vidéos présentation fcsmp et son éthique
- Vidéos présentation espèces
- Vidéo sécurité
- **Partenariat avec le décathlon Aubagne pour la diffusion**
- **Partenariat avec l'association Dinosaur Production**

PARC NATUREL MARIN PERTUIS CHARENTAIS



L'arrêté du 20 juin 2008 portant sur la mise à l'étude d'un Parc naturel marin sur l'estuaire de la Gironde et sur les Pertuis-Charentais est paru dans le journal officiel du 9 juillet dernier.

Ce projet s'inscrit dans les engagements du Grenelle de l'environnement en faveur d'une gestion durable et concertée des ressources du littoral et la mise en place de 10 parcs marins d'ici 2012.

Cette étude sera conduite sous l'autorité des préfets (préfet maritime de l'Atlantique, préfets de Gironde et de Charente-Maritime) et en pleine concertation avec l'ensemble des acteurs et des usagers. Elle devrait durer deux ans. L'agence des aires marines protégées va financer la création de la mission d'étude et apportera son appui technique. L'équipe qui mènera l'étude devra notamment déterminer le périmètre envisagé pour le futur parc, mais aussi identifier les instances pouvant gérer des milieux naturels différents.

En effet, l'espace marin concerné couvre trois écosystèmes différents, mais interdépendants : l'estuaire intérieur, extérieur et les Pertuis-charentais.

La diversité des milieux explique une richesse biologique d'intérêt européen et mondial notamment en raison de la présence de la dernière population d'esturgeon d'Europe.

Cet espace marin cumule à la fois une grande biodiversité, des écosystèmes remarquables mais aussi des usagers variés et très nombreux : port de Bordeaux et de La Rochelle, centrale nucléaire du Blayais, conchyliculture, pêche, loisirs...

La création d'un parc naturel marin pourrait constituer l'outil de gestion et de protection le plus adapté compte tenu de l'étendue de l'espace marin concerné et des nombreuses activités qui en dépendent. La mise à l'étude de ce projet porte à 4 le nombre de parcs marins actuellement à l'étude (lagons de Mayotte, estuaires de la Somme et du Nord-Picardie, Côte Vermeille).

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE FCSMP EN CHARENTE MARITIME.

Patrick Curieux responsable de la commission 17 nous décrit comment en un peu plus d'un an, avec Luc Lelaidier, ils ont réussi à organiser leur action à l'aide de l'outil fcsmp jusqu'à son aboutissement en intégrant le comité de concertation du futur parc marin.

• Vers juin 2008

Je fais connaissance sur le net de Kikibateau noir avant de le rencontrer en chair et en os à Gradelle en Corse. Petite chasse ensemble et il me parle de son association.

• En août 2008

De retour en course, je fais un plus long séjour à Gradelle où il m'explique plus en détail le but de l'association. J'y rencontrerai un certain Pascal que je regarderai avec admiration car chassant sur des profondeurs pour moi abyssale (20-25m). Je sympathiserai davantage avec lui sur le bateau du retour en échangeant nos coordonnées, nous donnant la promesse de rester en contact et de nous revoir...

• Au retour

Sur le site d'EDK, chasse sous marine.com, un certain Scal83 informe qu'un parc marin va se créer d'ici 2012 dans notre région des Pertuis Charentais, il nous fait part de son inquiétude sur la liberté de continuer à chasser en toute liberté.

• **Luloup50 prend le problème à cœur** et éveille la curiosité des autres chasseurs du secteur en particulier celle d'un groupuscule «la team 17». Sil86 et Luloup50 contactent Scal83, s'inscrivent et cherchent à fédérer les autres. Scal83 me contacte et se rappelle à mes bons souvenirs corses et j'accepte de faire le lien et d'être l'interlocuteur de la région Poitou-Charente. Rencontre avec Luloup50 (Luc) et voilà la mouvance FCSMP organisée sur le secteur :

- recensement des gens motivés
- réunion d'info secteur
- démarche dans les administrations.

• Le 26 janvier 2009

Rencontre avec la DDAM où nous apprendrons que la création d'un parc naturel marin est bien en projet et que l'organisme des AMP (Aires Marines Protégées) va installer une antenne à Rochefort pour mettre en place la consultation puis la création du Parc Naturel Marin des Pertuis Charentais. Renseignement d'importance pour pouvoir faire partie des discussions et de la gestion du parc marin. Il nous promet aussi de nous recommander auprès de la préfecture pour que nous puissions participer aux consultations pour la création de ce PNM.

• Début Février 09

Nous organisons une réunion d'information où nous convions via les forums les chasseurs-sous-marins et les 2 clubs de plongée de La Rochelle.

• Le 05-02-09

Parution dans le sud ouest d'une interview de Luc annonçant la création de l'antenne Poitou-Charente et faisant part des inquiétudes sur la santé de la mer et l'installation de ce PNM. Article sur le site FCSMP

• **Février 2009**, Luc apprend la création de l'agence des AMP à Rochefort dont Mr Colas sera le responsable et cherche à prendre contact.

• Début juin

Nous rencontrons enfin les AMP en la personne de Mlle Rivière, chargée d'étude pour la mise en place du PNM.

• Août 2009

Au retour de Corse, **Luc contacte Mr Colas (responsable AMP) et apprend notre intégration aux groupes de travail.**

• **Luc continue son travail** de relationnel et cela commence à faire bouillir de neige.

• Le 16 octobre 2009

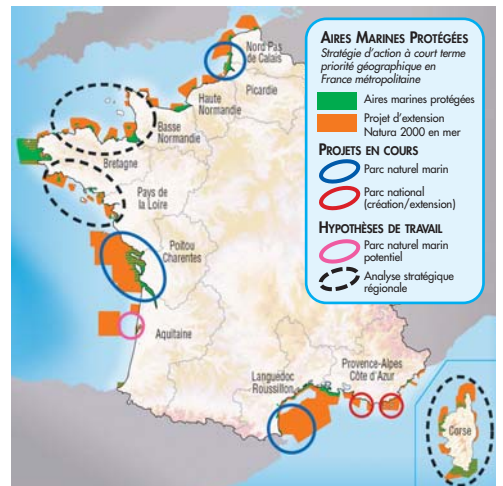
1ère réunion du comité de concertation pour la préfiguration du parc marin, nous y sommes...

Nous prenons contact avec les autres associations (pêche loisir, FFESSM et plaisancier, ainsi que FNPSA).

• Le 20 octobre 09

Luc assiste à la réunion d'organisation du comité de concertation pour installer les groupes de travail, avec annonce du calendrier.

Lire le compte-rendu de la 1ère réunion du comité de concertation pour la préfiguration du parc naturel marin dans l'estuaire de la Gironde et les pertuis Charentais sur : www.fcsmp-association.com.



L'interview de Christophe Margnat : quel avenir pour la csm ?



Christophe Margnat
PDG de Beuchat

Quel est le sentiment d'un fabricant comme Beuchat face aux résolutions d'encadrement de la pêche récréative du grenelle et au développement des Aires Marines protégées ?

Pour Beuchat, c'est une situation qui inspire à la fois crainte et enthousiasme. La prise de conscience actuelle de la valeur longtemps méconnue de la mer et de sa fragilité est une excellente chose. C'est un trésor à partager et chacun tirera durablement les bénéfices des efforts de tous. Mais dans ce tour de table, il y a un véritable risque que les pratiques d'activités subaquatiques ne soient pas correctement prises en considération. Ils peuvent être en déficit de représentation, ou être victimes d'une méconnaissance de leurs usages. Je crois que c'est particulièrement le cas de la pêche sous-marine, qui exige une grande expertise et donne une image de facilité tout à fait fautive. Pour avoir essayé moi-même, je peux en

témoigner ! Il faut vraiment beaucoup aimer la mer pour être un bon pêcheur.

Pour quelles raisons Beuchat a-t-il décidé de soutenir l'action de FCSMP ?

Pour les raisons évoquées dans la question précédente évidemment. Mais aussi parce que j'ai confiance dans l'action désintéressée de cette association qui ne gère ni licences, ni clubs. Elle représente la majorité silencieuse des chasseurs amateurs dans l'âme et soucieux de transmettre leur passion (et leurs poissons) aux générations futures. La charte écolo responsable engage maintenant les signataires à agir en ce sens : toute la communauté doit les soutenir, acteurs économiques compris ! L'heure est venue de rassembler les bonnes volontés pour la pérennité de la mer et de ses amoureux, et Beuchat apportera sa contribution à ce chantier avec tous ceux qui portent de véritables projets. FCSMP est une mine d'idées et son énergie fait plaisir à voir !



www.beuchat.fr

FCSMP S'OUVRE AUX CLUBS

Grâce à la modification des statuts, les clubs et associations, quelle que soit leur affiliation, pourront nous soutenir et participer à notre démarche de représentation et de défense de la chasse-sous-marine. Il leur suffira pour cela d'adhérer en tant que personnes morales à FCSMP.

Tarif affiliation donnant droit à une voix à l'AG : 30 €
Contacts adhésions : adhesion@fcsmpassion.com

MAINTIEN DE LA COTISATION 2010 À 5 €

Après un débat mené en AG sur l'augmentation de la cotisation, et **malgré le besoin croissant de financement**, le conseil d'administration a cependant décidé de laisser le montant de la cotisation inchangé.

Préférant préserver l'accessibilité à la qualité de membre nous vous invitons dans la mesure de vos moyens à soutenir activement notre action par le biais des dons ou l'achat de produits dérivés : calendriers, Tee-shirts ...

CALENDRIER 2010

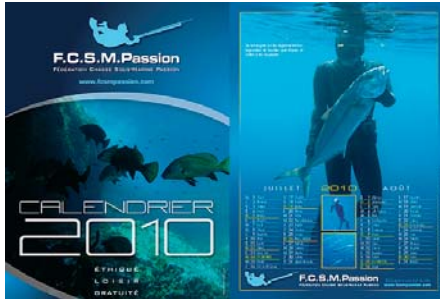


Photo non contractuelle

20€

Frais de port compris disponible

LE TEE-SHIRT FCSMP



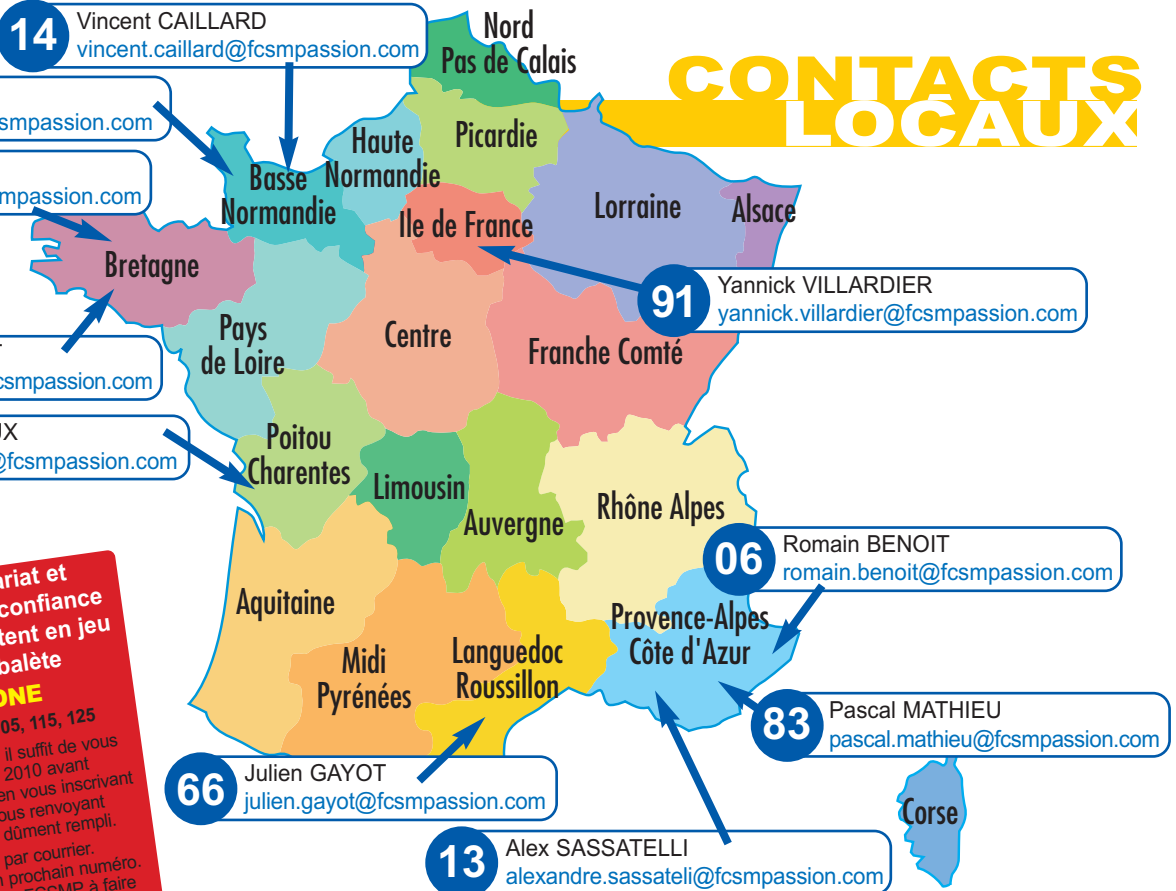
17€

Frais de port compris

Taille : S, M, L, XL, XXL

Plus d'infos sur la boutique en ligne : fcsmpassion.com

CONTACTS LOCAUX



Pour fêter leur partenariat et vous remercier de votre confiance FCSMP et BEUCHAT mettent en jeu cette magnifique arbalète MARLIN CARBONE
TAILLE AU CHOIX : 85, 95, 105, 115, 125
 Pour participer au tirage au sort, il suffit de vous acquitter de votre cotisation 2010 avant le 28 février 2010 à minuit soit en vous inscrivant via notre site Web, soit en nous renvoyant un coupon d'adhésion papier dûment rempli.
 Le gagnant sera prévenu par courrier. Le résultat sera publié lors d'un prochain numéro. En participant, vous autorisez la FCSMP à faire paraître vos nom, prénom et ville de résidence.

BULLETIN DE RENOUELEMENT D'ADHESION FCSMP

A retourner à : FÉDÉRATION CHASSE SOUS-MARINE PASSION - 96 C, RUE DE LA GRANIÈRE - 13011 MARSEILLE

Pour 5 €, je renouvelle mon adhésion pour l'année 2010 à l'association FCSM Passion.

Je soutiens l'association FCSMPassion je rajoute un don de € à ma cotisation annuelle.

Pour cela, je joins un chèque d'un montant total de € libellé à l'ordre de FCSM Passion.

Possibilité de renouvellement en ligne, paiement par CB : www.fcsmpassion.com

Nom Prénom

Date de naissance Pseudo

Adresse

Code Postal [] [] [] [] Ville

Tél/Port. Mail

En tant que membre de l'association FCSM Passion, je m'engage à respecter la réglementation en vigueur concernant la pratique de la chasse-sous-marine.

Fait à

Le,

Je ne désire pas être inscrit à la newsletter du site FCSM Passion.

Signature